

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : ATE Plastilube  
Numéro de la FDS : 888100003552  
Description d'utilisation du produit : Agent de polissage et de lubrification  
Société : **Continental Teves AG & Co. oHG**  
**Guerickestr. 7**  
**60488 Frankfurt a. M.**  
**Germany**  
Téléphone : + 49 69 76 03 1  
Téléfax : + 49 69 76 10 61  
Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : + 49 61 32 84 46 3

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

**Etat de surveillance** : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé SIMDUT par les paragraphes 33 - 66, liste IV du RPC.

Mot de signal : ATTENTION  
Forme : pâte  
Odeur : caractéristique  
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible  
Résumé des dangers : Toxique

#### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.  
Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.  
Inhalation : Nocif par inhalation.  
Organes cibles : Yeux  
Système respiratoire  
Peau

Cancérogénicité:

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

- 
- |            |  |
|------------|--|
| ACGIH      | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.                                  |
| NTP        | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.   |
| IARC       | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.                      |
| OSHA       | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA.                                   |
| CA Prop 65 | : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction. |

---

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Composant                    | No.-CAS    | Pour cent en poids |
|------------------------------|------------|--------------------|
| huile de base - non spécifié | 64742-01-4 | >= 60 - <= 100     |

---

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Conseils généraux     | : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. |
| Inhalation            | : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| Contact avec la peau  | : Laver à l'eau chaude et au savon.  |
| Contact avec les yeux | : Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.   |
| Ingestion             | : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui  |

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS faire vomir.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Forme : pâte  
Point d'éclair : > 100 °C (> 212 °F)  
Méthode: DIN 53213
- Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Combinaison complète de protection contre les produits chimiques
- Autres informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.
- Conseils supplémentaires : Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

- Manipulation : Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

#### Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

- Protection des yeux : En cas de risque de giclement - porter des lunettes de protection.
- Protection des mains : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.  
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.
- Protection de la peau et du : Vêtements de protection à manches longues

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

---

corps  
Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : pâte

Odeur : caractéristique

Point d'éclair : > 100 °C (> 212 °F)  
Méthode: DIN 53213

Densité : 0.9 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C (68 °F)

Contenu en composés organiques volatils (COV) : 0 %

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

Réactions dangereuses : Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible

---

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

Cancérogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.  
Toxicité pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.  
Tératogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.  
Autres informations : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### Composant:

huile de base - non spécifié

64742-01-4

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat  
Dose: > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée: DL50 lapin  
Dose: > 5,000 mg/kg

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.  
Résultat: Irritation légère de la peau

Irritation des yeux: Classification: Irritant pour les yeux.  
Résultat: Irritation légère des yeux

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Halogènes organiques (AOX) : pas inclu  
Contenu en composés organiques volatils (COV) : 0 %  
Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT 49 CFR

Marchandise non dangereuse

### TDGR

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

---

Marchandise non dangereuse

**ICAO / IATA-DGR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG-Code**

Marchandise non dangereuse

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**TSCA Statut** : Dans l'inventaire TSCA

**DSL Statut** : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.

**Prop. 65 de la Californie** : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

**WHMIS Classification** : D1B Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves  
D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques  
Toxique par inhalation.  
Produit irritant modéré de la peau  
Produit irritant modéré pour les yeux

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du RPC et le MSDS contient toutes les informations requises par le RPC.

---

### SECTION 16. AUTRES DONNÉES

**Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

---

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 2.2

Nom commercial: **ATE Plastilube**

---

Prepared by : TechniData BCS GmbH  
Birlenbacher Str. 19  
D-57078 Siegen  
Allemagne  
Téléphone: +49-(0)271-88072-0  
Date de révision : 04/08/2010

---